



COREVIH
Pays de la Loire

COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL ASSISTANTES SOCIALES Réunion du 10 septembre 2013

Personnes présentes :

- Sandrine BABONNEAU : AS au CHU de Nantes
- Claire DEBORDE : AS au CH de La Roche-sur-Yon
- Pauline MARTINEZ : AS au CHU d'Angers
- Eloïse COUVRAND : AS au REVIH de Saint-Nazaire
- Thomas JOVELIN : TEC au CHU de Nantes

Personne excusée :

- Laurence ANDRIOT : AS au CH de Cholet

La réunion s'est déroulée en 2 parties.

Dans un 1^{er} temps, nous avons fait un point sur NADIS avec Thomas Jovelin :

Pauline Martinez et Sandrine Babonneau ont NADIS, mais elles ne l'utilisent pas car cela fait doublon avec un autre logiciel de statistiques utilisé par l'ensemble du service social hospitalier.

Claire Deborde n'a pas NADIS personnellement, mais il est présent dans le service. Convenons qu'elle voit avec les médecins si elle peut y avoir accès. Pour l'instant, elle utilise un autre logiciel élaboré il y a longtemps par le service social.

NADIS est en cours d'installation sur le poste d'Eloïse Couvrand.

Dans NADIS, c'est le médecin qui remplit les données relatives au sexe, à l'âge et au pays d'origine.

Il a été constaté nationalement que les données sociales étaient peu ou mal remplies.

Si le médecin s'est trompé à remplir un item (par exemple l'item « ressources »), l'assistante sociale a la possibilité d'effectuer une modification.

Pour quantifier notre activité d'assistante sociale, il faut créer un recours lors de chaque entretien.

Tous les recours sont historisés.

Nous faisons le tour avec Thomas Jovelin des données sociales répertoriées dans NADIS. Il en découle les constats suivants :

- D'un point de vue social, ce n'est pas le pays d'origine de la personne qui importe, mais sa nationalité, car c'est cette dernière qui va déterminer l'accès possible ou non aux droits sociaux.
- Il faut faire apparaître « circulaire soins urgents » à la place d' « AME humanitaire ».
- Il manque les items suivants « accès aux droits », « maintien à domicile », « insertion professionnelle » et « problèmes financiers ».

Thomas Jovelin nous explique qu'il est quasi impossible de changer les items car NADIS est un logiciel national. Nous étudions donc ensemble une autre façon de rentrer les données qui nous paraissent importantes.

Thomas nous explique que dans « évaluation », il y a la possibilité de rentrer des notes personnelles et qu'il est possible d'en ressortir des statistiques si l'on procède par mots-clés.

Cette rubrique « évaluation » sert en premier lieu de transmission entre les différents professionnels.

Dans un second temps, après le départ de Thomas, nous nous sommes attelées à chercher des mots-clés pour définir une procédure de saisie :

Nous sommes parties de l'idée de regrouper toutes les problématiques rencontrées (même celles qui figurent ailleurs dans NADIS comme « accès aux soins » par exemple) dans « évaluation ».

Pour définir les mots clés, nous avons gardé à l'esprit que le patient pouvait demander à consulter son dossier et qu'il fallait donc trouver des termes le plus neutre possible.

Nous avons décidé de retenir les mots clés suivants :

- nationalité française ou nationalité étrangère
- problématiques : accès aux droits
accès aux soins
logement
maintien à domicile
insertion professionnelle
économique
protection de la personne

Sur proposition de Claire, convenons de travailler sur un guide pratique qui nous servirait de référence pour rentrer telle donnée sous tel mot clé.

Ainsi, **l'accès aux soins** ferait référence aux démarches suivantes : couverture sociale de base, couverture sociale complémentaire, AME, circulaire soins urgents, assurances voyages, de rapatriement, prise en charge PASS.

L'accès aux droits serait en lien avec : le RSA, l'AAH, les titres de séjour, l'invalidité, la CAF ...

Ceci est une ébauche. Claire se propose de résumer cela dans un document qui pourra nous servir de base de travail.

Convenons de rentrer les données dans le logiciel NADIS à partir de janvier 2014.

Prochaine réunion est fixée :

Le 5 novembre 2013

9h30-12H00

Salle 7^{ème} Ouest – Hôtel Dieu